



Association loi 1901  
Reconnue d'utilité publique

**Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains**

25, rue Ker Iliz - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC - Tél : 06 83 54 60 40  
Internet : [franceadot22@wanadoo.fr](mailto:franceadot22@wanadoo.fr) – [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

**Un appel à don : pourquoi ?**



**Une carte gratuite ...**



Prendre sa carte **d'Ambassadeur du Don d'Organes** auprès de France ADOT, c'est affirmer sa volonté de faire don de ses organes, pour sauver des malades en attente, et c'est **en informer ses proches**. C'est important, car « **Savoir pour ses proches ça change tout !** ».

Prendre sa carte, c'est aussi profiter de la moindre occasion pour promouvoir le don d'organes. C'est un acte citoyen, généreux, accessible à tous : la carte d'ambassadeur est **délivrée gratuitement**.

**... pour que l'idée du don avance**

Notre organisation rigoureuse, notre politique de recrutement de correspondants locaux, de formation, nous ont permis **en 2025**, au travers de **122 interventions sur le terrain**, d'établir **846 nouvelles cartes** et d'informer **685 personnes sur le Don de Moelle Osseuse**. Près de 60.000 Costarmoricains possèdent notre carte d'Ambassadeur du don d'organes !



Ces résultats sont porteurs d'espoir, et nous motivent pour faire encore mieux. Ceci d'autant que depuis mars 2020 **notre activité a été fortement impactée par la pandémie**, et que la reprise de nos activités a été lente.

Nous avons retrouvé depuis 2024 ce dynamisme qui nous caractérise. Nos frais de fonctionnement ne peuvent être couverts par les subventions municipales. Les dons exceptionnels étant par ailleurs très aléatoires, il nous faut compter sur votre générosité.

C'est pourquoi nous profitons de ce contact annuel avec vous, à l'occasion de notre Assemblée Générale, pour faire cet appel à don.

**FRANCE ADOT est une association reconnue d'utilité publique** : toute somme versée donne droit à une réduction d'impôt de **66%** de sa valeur.

**50 € versés pour nous soutenir, c'est pour vous 33 € en moins d'impôt sur le revenu !**

Merci de nous aider à poursuivre notre tâche, afin que « **plus un seul organe disponible à l'occasion d'une mort encéphalique ne donne lieu à refus de prélèvement par ignorance, que tous les malades en attente de greffe de moelle osseuse trouvent un donneur** ». Pensez aussi à nous indiquer votre adresse mail qui nous permettra de vous contacter par internet.

Voir au dos ➡

# Vous pouvez aussi nous aider autrement ...

## Vous êtes enseignant ou infirmière scolaire ?

Nous intervenons en milieu scolaire (FRANCE ADOT est agréée par l'Education Nationale) pour informer les jeunes sur le Don d'Organes, de Tissus et de Moelle Osseuse : conférences avec témoignage de greffés (désormais possibilité de visioconférences Zoom prises en charges par l'ADOT22), ou stands d'information moelle osseuse.

1.175 jeunes ont été informés en 2025.



## Vous êtes entrepreneur, responsable de comité d'entreprise, élu local, enseignant, ... ?

Nous mettons à votre disposition une **exposition** qui trouvera toute sa place dans votre médiathèque, dans le hall de la mairie, de votre établissement ou de votre entreprise.

Nous pouvons vous proposer un **texte** pour votre site internet, votre blog ou votre bulletin municipal, pour informer vos concitoyens sur les dons d'Organes et de Moelle Osseuse et les aider à se positionner.

## Vous êtes maire, élu local ?

En acceptant d'instaurer dans votre commune un lieu de mémoire, avec la plantation d'un « **Arbre de Vie** » - en hommage aux donneurs d'organes et à leurs proches, vous attirerez l'attention de vos administrés sur le don et la greffe. A ce jour 40 arbres de vie ont été plantés dans les Côtes d'Armor, d'autres sont programmés, tels Trégueux, Plourhan, Guerlédan, Broons ... ou le seront plus tard dans l'année. Ils contribueront au déploiement en France d'une véritable **culture du don**. Si votre commune n'a pas encore été sollicitée, n'hésitez pas à nous contacter (06 83 54 60 40).



## Vous êtes un simple citoyen ?

Soyez notre **Ambassadeur** ! Profitez de toutes les occasions pour parler du Don d'Organes, de Tissus et de Moelle Osseuse. Et pour ceux qui n'ont pas leur carte d'Ambassadeur du don d'Organes, ou qui souhaitent se porter volontaires au Don de Moelle Osseuse, renvoyez-les vers [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org) : ils pourront télécharger leur carte ou demander à la recevoir par la poste, et s'inscrire en ligne pour devenir donneur de moelle osseuse.

Consultez les actualités et les témoignages sur le blog de France ADOT : <https://blog.france-adot.org>.

Vous pouvez aussi **devenir correspondant local ADOT 22** (nous contacter).

ADOTement Vôtre,

Pour FRANCE ADOT 22, le Président

Hervé LE SERRE (06 83 54 60 40)

**Si vous souhaitez nous aider financièrement, renvoyez-nous le formulaire « APPEL à Cotisation et à DON 2026 »**